

L'ADHESION DES PARENTS AU REGLEMENT INTERIEUR

Année Scolaire **2025/2026**

En inscrivant ou réinscrivant notre enfant à l'Ecole primaire privée EL FAOUZ, pour l'année scolaire **2025/2026**, nous parents de l'élève

NOM & Prénom

Classe actuelle

déclarons avoir pris connaissance et adhérer au règlement intérieur de l'établissement qui nous a été transmis, en plus d'être consultable sur le site internet de l'école et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que notre enfant :

- Soit présent à tous ses cours, y compris d'éducation physique et sportive
- Se présente à l'heure à tous ses cours
- Fournisse le travail exigé par ses maitresses et qu'il se soumette aux évaluations, examens ou tests organisés par l'établissement
- Ait un comportement correct notamment
 - Par son respect des personnes, des lieux et des équipements
 - Par son honnêteté
 - Par sa tenue vestimentaire
- Respecte les règles communes : interdiction d'utiliser un téléphone portable dans l'enceinte de l'école
- Ne sorte pas de l'enceinte de l'école pendant les récréations ou durant la pose méridienne (s'il a le statut de demi-pensionnaire)
- Sorte obligatoirement de l'école lors de la pose méridienne s'il a le statut d'externe
- Porte son badge d'une manière visible. Le badge est donné à la rentrée des classes. Par la suite s'il est perdu ou détérioré, il doit être racheté par la famille dans les plus brefs délais

Nous nous engageons par ailleurs à :

- Suivre sa scolarité avec régularité et à rencontrer sa maitresse chaque fois que c'est nécessaire
- Fournir le motif en cas d'absence le jour même et au plus tard par écrit au retour en classe
- Ne pas l'autoriser à sortir en cas de problème de santé sans l'accord de la direction
- Prendre une assurance RC qui couvre les risques accidentels, dont la garantie s'applique à tous type d'activité sportive, sorties et voyages. La participation à ces activités sera conditionnée par la production d'une attestation d'assurance
- Par notre présence permanente, répondre aux sollicitations de l'établissement en ce qui concerne le suivi éducatif et pédagogique de notre enfant
- Nous acquitter des droits et frais de scolarité dans les délais prévus
- Informer l'établissement à l'occasion de tout changement de téléphone, d'adresse mail et d'adresse postale

Fait à, le

Le Père

Nom & Signature

La mère

Nom & Signature